le télégramme suivant que lui a adressé M. le président de la République :

« Je suis profondément ému de la part que Sa Majesté le roi a bien voulu prendre au malheur qui vient de frapper si cruellement notre marine et du témoignage de sympathie qu'il envoie aux familles des victimes.

» Au nom de la France, je lui en exprime mes plus cordiaux remerciements.

» A. FALLIÈRES. »

Le ministre de la Marine a reçu le télégramme suivant du ministre de la Marine russe :

« Veuillez agréer, Excellence, l'expression de la douloureuse sympathie de toute la marine russe ainsi que mes condoléances personnelles, à cause du triste accident du sous-marin *Pluviôse*.

» Vice-amiral WOEVODSKY. »

L'ambassadeur d'Italie s'est rendu au quai d'Orsay pour présenter à M. Pichon les condoléances et celles du gouvernement italien.

Le ministre des Affaires étrangères de Portugal a fait envoyer ses condoléances au ministre de la Marine par un conseiller de la légation.

Le général comte Mostitz est venu présenter au ministre de la Marine les condoléances de l'empereur de Russie.

Nouvelles tentatives de renflouement

Ce matin, dès l'arrivée du ministre, les scaphandriers ont commencé leurs plongées.

Malgré la force du courant, qui était de cinq nœuds, ils ont pu toucher le submersible et ils ont passé une boucle à l'épave, dont la position est la suivante :

L'épave repose sur un fond de sable à une profondeur qu'on peut évaluer à dix-huit mètres à marée basse et à vingt-deux mètres à marée haute.

Le submersible est légèrement couché à bâbord.

Vers 6 heures, le courant étant devenu très fort, les scaphandriers ont été obligés de céder la place. L'un d'eux même, ayant lâché la corde-guide, est remonté comme un bouchon à la surface.

On se demande, dans ces conditions, combien il faudra de temps pour passer toutes les boucles nécessaires aux huit organeaux du submersible.

Dès que ce travail très pénible et très difficultueux en raison de la violence du courant aura été effectué, il faudra petit à petit ramener l'épave au port, et l'on compte que plusieurs marées seront nécessaires pour y parvenir.

Un récit émouvant

Un de nos confrères raconte :

« Pendant que le *Grenadier* nous conduisait sur le lieu du naufrage, le commandant Kerr, officier d'ordonnance du ministre de la Marine, a bien voulu nous donner quelques explications techniques sur la façon dont on devra procéder pour arriver à renflouer le *Pluviôse*.

Il est convaincu que, lundi prochain, on pourra parvenir à fixer tout autour du submersible les boucles qui serviront au renflouement.

D'autre part, on trouve à bord du *Grenadier* l'apprenti-patron Le Bourlet qui, quelques instants après la catastrophe, se proposa, quoique en proie à un violent accès de fièvre paludéenne, pour revêtir le scaphandre, afin d'aller au secours de ses camarades. C'est lui qui descendit le premier, et il nous a raconté ce matin dans quelles conditions il avait été amené à accomplir cet acte de courage qui lui a valu les félicitations de ses chefs.

« Voici, nous dit-il simplement, ce qui s'est passé. La catastrophe venait de se produire. Nous éprouvions tous ce sentiment d'espoir que l'on pouvait sauver nos camarades engloutis. On fit venir le scaphandrier des ponts et chaussées du port. Mais il refusa de plonger, prétextant qu'il était malade.

» C'est alors que je demandai à mon capitaine l'autorisation de revêtir le scaphandre et que je descendis à 22 mètres de fond.

» Etais-je mal placé ? Est-ce la faute du courant qui était très violent à ce moment? Je l'ignore. Mais je dus, malheureusement, renoncer à rester plus longtemps sous les flots où je ne voyais rien.

» C'est la mort dans l'âme que je remontai à bord du *Grenadier*, et, malgré tout, j'espère bien que, d'ici quelques heures, on sera fixé d'une façon plus précise sur la situation. »

Il nous rappelle en outre l'échouage du *Fresnel* à La Pallice, qui coula par douze mètres de fond et qui ne fut renfloué qu'au bout de vingt-sept jours !

(*Patrie.*)

Le ministre ordonne des plongées

A 10 heures, l'amiral Boué de Lapeyrère, accompagné de M. Chéron, est revenu sur les lieux de la catastrophe pour présider une fois de plus aux opérations de sauvetage.

A 10 h. ½, les scaphandriers redescendent. On espère qu'ils pourront travailler tranquillement. C'est l'heure de l'étale du flot. Il faut en profiter, car on a à peine une heure devant soi.

Pas avant dix jours!

M. Ledoux, conducteur des ponts et chaussées, qui a pris la direction des opérations de sauvetage pendant les vingt-quatre premières heures, nous a déclaré que, selon lui, il ne fallait pas compter, quelle que soit la diligence que l'on puisse mettre aux travaux, pouvoir arracher l'épave à la mer avant une dizaine de jours.

Il a ajouté que les courants ne permettent pas de travailler plus d'une heure à une heure et demie par jour. L'étale du flot ne dure guère plus de trois quarts d'heure au maximum.

M. Ledoux nous a dit, en outre, que le sous-marin avait dû être éventré et que l'équipage avait été certainement noyé.

Les causes de la catastrophe

On a la certitude, maintenant, que l'accident est dû à une manœuvre à laquelle personne ne pouvait s'attendre et que les officiers qui montaient le submersible ont été les victimes des circonstances.

En effet, la défense le plus formelle avait été faite au commandant du *Pluviôse* de se livrer à des attaques contre les navires de commerce et surtout contre les « malles » qui font le service de Calais à Douvres et qui sont des navires de grande vitesse.

On estime donc que c'est en remontant d'une plongée que l'accident s'est produit sans que ni les officiers du submersible, ni ceux du *Pas-de-Calais* aient pu le prévoir.

Pour les victimes

Mgr Touchet, évêque d'Orléans, dira la messe à Saint-Paul pour les victimes du *Pluviôse*, demain dimanche, dans la chapelle de Notre-Dame des Miracles.

Les grandes manœuvres navales

Toute l'armée navale a repris la mer pour la deuxième phase des grandes manœuvres navales, qui comprend le débarquement d'un groupe important de troupes de terre venant d'Algérie.

Pour l'exécution de cette phase, la première escadre assure la défense du convoi ; le deuxième doit la surprendre et se présenter contre elle avec un avantage numérique.

D'autre part, pour rapprocher autant que possible les opérations de ce qu'elles seraient en temps de guerre, l'escadre protégeant le convoi est libre d'effectuer le débarquement des troupes sur tout le littoral français de la Méditerranée, à l'ouest du méridien de Toulon.

Le but de la première escadre étant, avant tout, de mettre les hommes à terre sains et saufs, ses opérations ne devront pas être gênées par la nécessité d'accéder à le côte sur un point déterminé.

Cette phase se terminera le 30 mai.

Dans la troisième phase, l'escadre, après ce débarquement, est traquée par son adversaire, et elle doit livrer combat avec l'appui d'une place, en la circonstance Toulon.

Ce sera le dernier acte des opérations à double action, qui se terminera le 4 juin par la rentrée de l'armée navale à Toulon et le ravitaillement général en cherbon.

Les deux escadres appareilleront ensuite pour la deuxième partie des manœuvres, qui consisteront en exercices de tactique.

Dans les dernière manœuvres navales, on applique la tactique de l'amiral Fournier ; depuis, cette tactique a été modifiée par une Commission dont l'amiral Caillard, le directeur des manœuvres actuelles, est le président, et dont fait partie l'amiral Kléssl, un des orbitres.

La nouvelle tactique va donc être étudiée concurremment et par ceux qui l'ont conçue et par ceux qui sont chargés de son application.

Après l'étude qui va en être faite, elle sera exclusivement pratiquée pendant une année, et c'est seulement après cette expérience d'un an que le ministre en prononcera l'adoption définitive.

Echos politiques et parlementaires

Le groupe progressiste

L'ancien bureau de groupe progressiste de la Chambre a convoqué les députés qui faisaient partie du groupe pendant la précédente législature et les nouveaux députés qui ont adhéré au programme de parti, à une réunion qui aura lieu lundi dans l'après-midi.

On y examinera la situation politique.

Le groupe de l'Alliance démocratique, que présidait M. Chastenet, sera très probablement aussi convoqué pour le même jour.

Les retraites ouvrières

Le ministre du Travail vient d'instituer sous sa présidence une Commission consultative chargée de concourir à l'élaboration des règlements d'administration publique prévus par la loi du 5 avril 1910 sur les retraites ouvrières et paysannes.

Sont nommés membres de cette Commission : MM. Ribot, Morts, sénateurs ; Pucch, Bonnevay, Grousset, députés ; Courtin, président de Chambre à la Cour des comptes ; Colson, conseiller d'Etat ; Paulet, conseiller d'Etat, directeur de l'assurance et de la prévoyance sociales ; Arthur Postalas, conseiller d'Etat, directeur du travail ; Delatour, conseiller d'Etat, directeur général de la Caisse des dépôts et consignations ; Privat-Deschanel, conseiller d'Etat, directeur général de la comptabilité publique ; Mascle, directeur de la mutualité ; Vascillère, directeur de l'agriculture ; Mabilleau, président de la Fédération nationale de la mutualité française ; Duvilette, président honoraire de la Chambre syndicale patronale de la maçonnerie, membre du Conseil supérieur du travail ; Coupet, ouvrier mécanicien, secrétaire de la Fédération des mécaniciens, membre du Conseil supérieur du travail.

La Commission aura peine à faire en sorte que la loi des retraites plaise à ceux pour qui elle a été votée.

Le scandale des liquidations

Arrestation d'un mandataire de M. Duez

Hier après-midi, au moment où il se présentait à la poste restante de Tours pour retirer sa correspondance, M. Lefebvre, ancien notaire, l'un des mandataires de Duez, fut abordé par le commissaire de police Doyen et l'agent de la Sûreté générale Bouygues, qui l'invitèrent à les suivre. M. Lefebvre ne fit aucune objection. On saisit trois lettres qui lui étaient destinées, et il demanda à être reconduit à l'hôtel où il était descendu pour y prendre sa valise, et un sac en cuir jaune. Ainsi fut fait, puis il fut dirigé sur le commissariat central, en attendant son départ pour Paris.

M. Albanel, juge d'instruction, a entendu M. Delaselle, frère de l'ex-avoué de Duez, qui, mandataire du liquidateur, avait dressé l'inventaire de plusieurs établissements des Frères des Ecoles chrétiennes en Bretagne.

Il a déclaré que les documents retrouvés dans les papiers de l'ex-liquidateur et portant sa signature émanaient effectivement de lui.

Le juge a entendu ensuite MM. Prunier frères, employés d'administration, dont Martin-Gauthier et ses complices ont pris les noms et qualités pour les faire figurer dans la liste des sous-mandataires chargés des inventaires dans les départements.

La lutte scolaire

La prière des enfants

En ce temps de lutte des catholiques autour de l'école, pour sauver l'âme des enfants du péril que lui font courir une éducation et un enseignement sans principes religieux, il semble tout indiqué d'intéresser les enfants à cette lutte, en les engageant à prier pour son succès. Parmi les diverses associations pieuses qui se proposent ce but, signalons aujourd'hui « l'archiconfrérie du Saint-Enfant-Jésus », établie à Bethléem (Palestine), dans la chapelle des Frères des Ecoles chrétiennes. Honorée d'un Bref du Saint-Père, cette association veut obtenir par la prière : que Dieu ait partout, dans chaque maison d'éducation, la première place dans le programme des études ; que maîtres et élèves soient, en tous lieux, libres d'observer les saintes lois de l'Eglise, sans entraves d'aucune sorte ; que l'enfant ne soit pas exposé à perdre sa foi dans des écoles où Dieu est méconnu.

Le nombre des membres inscrits dépasse aujourd'hui 74 000 élèves des écoles catholiques, enfants des paroisses et familles chrétiennes de toutes les parties du globe.

Curé poursuivi

A Tintury (Nièvre), où une dizaine d'enfants restent exclus de l'école, sur leur refus de se servir des manuels condamnés, le curé vient d'être déféré au tribunal de Château-Chinon pour avoir poussé à la révolte contre la loi les enfants de son catéchisme. Une instruction est ouverte contre lui.

Les A. P. F.

A la suite d'une conférence de M. le chanoine Picq, directeur diocésain des œuvres, sur la question des manuels scolaires et les droits et devoirs des parents, à Brieon-sur-Beuvron (Nièvre), 150 pères de famille ont décidé de former une association cantonale. Les adhérents, dans la réunion de dimanche prochain, éliront les membres du bureau.

Les bijoux de M. Peyret

Les bijoux de M. Peyret sont retrouvés. Ils étaient chez M. Janesich, bijoutier, rue Lafayette.

M. Janesich les avait acquis de bonne foi de M. Glosberg qui, lui-même, les avait achetés à M. Matti, le courtier à qui Sœur Candide les avait vendus.

Cette après-midi, M. Hubert du Puy entend la directrice d'Ormesson.

Une proposition de l'œuvre de la tuberculose humaine

MM. David, Delpech et Reymond, sénateurs, MM. Devèze et Chautemps, députés, accompagnés d'une délégation de l'œuvre de la tuberculose humaine, ont remis au président du Conseil une lettre dans laquelle ils appellent son attention sur la situation des enfants de l'hôpital d'Ormesson qui seraient licenciés si les portes de cet établissement étaient fermées. Les signataires de cette lettre ajoutent :

L'œuvre de la tuberculose humaine, qui compte actuellement 84 filiales, dont la plupart fonctionnent avec la plus grande activité, et qui est dirigée par un Conseil médical et administratif parfait, vient donc vous proposer de prendre immédiatement la direction médicale et administrative de cet hôpital, pour empêcher toute interruption dans la marche et le fonctionnement de cette œuvre humanitaire et sociale.

M. Briand a promis d'examiner cette proposition avec la plus grande attention.

D'autre part, on nous fait une communication encourageante :

On nous assure que des personnes généreuses, émues de la situation douloureuse de ces œuvres, si intéressantes et par les enfants qu'on y soigne, et par l'excellent personnel qui s'y dévoue, s'occupent d'en assurer l'avenir. Nous leur souhaitons bien sincèrement de réussir.

Mort du Dr Koch

On annonce de Baden-Baden, la mort du célèbre professeur allemand Koch, si connu pour ses travaux sur le tuberculose.

Le Dr Koch était né en 1843 à Klausthal et, après des études à l'Université de Gottingue, il exerça la médecine successivement à Hanovre, à Posen et à Wallstein.

Ayant reconnu l'utilité de se servir pour la médecine expérimentale, des animaux, il commença seul, et avec des moyens assez précaires, des travaux bactériologiques sur la septicémie et sur le charbon, qui firent parler de lui dans le monde savant.

En 1880, il fut appelé comme conseiller à l'office d'hygiène à Berlin. Il réforma complètement le mode de désinfection, et en 1881 il fit à ce sujet une importante conférence au Congrès international de médecine. Pasteur, après l'avoir entendu, s'écria : « C'est un grand progrès ! » Peu après, il fit ces travaux sur le sérum antituberculeux et découvrit la tuberculine, ainsi que le bacille de la tuberculose, et enfin celui du choléra.

En 1891, il fut nommé directeur de l'Institut pour les maladies infectieuses. Il y resta jusqu'en 1904 où il donna sa démission. A cette époque, il fut appelé à succéder au professeur Virchow comme membre de l'Académie des sciences de Berlin.

C'était un caractère très simple et modeste, toujours prêt à rendre service, très grand travailleur.

Le professeur Koch avait conquis une véritable gloire que rien ne devait plus ternir. On n'a pas oublié, cependant, les erreurs qu'il commit plus tard et le retentissant avatar de cet fameuse « tuberculine », ce sérum avec lequel il prétendait guérir la tuberculose. Koch avait, pour une fois, cru trop vite au succès. Il devait mourir lui-même sans avoir trouvé la guérison du terrible mal.

LES GRÈVES

Nouveaux et graves incidents à Méry

Des coups de revolver sont tirés sur le sous-préfet

Une bombe éclate

La situation s'aggrave tous les jours à Méry. La détente est loin de se faire, et les incidents qui se produisent à chaque instant et la surexcitation des grévistes font craindre que ces derniers ne viennent à se livrer aux pires excès.

Dans la nuit, vers 11 heures du soir, deux coups de revolver furent tirés contre M. Duveruois, sous-préfet de Pontoise, qui conversait à ce moment avec M. Vidal, commissaire spécial de Versailles. Un individu, qu'on croit être l'auteur de l'attentat, a été arrêté.

D'autre part, ainsi que nous l'avons dit, hier, une bombe éclatait presque au même moment devant la maison d'un maître carrier, ne causant, heureusement, que des dégâts sans importance.

Deux gendarmes, qui avaient pu voir deux individus déposant la bombe, se précipitèrent sur eux et les arrêtèrent. Ces individus nient énergiquement être les auteurs de l'attentat. Ils ont été gardés à la disposition de la justice.

Dans la matinée d'hier, trois manifestants ont été condamnés à des peines variant de trois mois à six mois de prison.

Vers 3 heures de l'après-midi, les grévistes s'organisent en groupe se promenèrent, précédés du drapeau rouge dans les rues de la ville ou plusieurs bagarres éclatèrent entre les manifestants et la troupe.

Un manifestant, arrêté à la suite de l'attentat de la nuit, a bénéficié, dans le soirée, d'une ordonnance de non-lieu et a été relâché.

La situation

Le préfet de Seine-et-Oise a demandé de nouveaux renforts de troupes qui sont arrivées ce matin. Des manifestants des environs doivent venir renforcer les groupes des grévistes de Méry.

La journée de dimanche cause aussi de vives inquiétudes, car on parle de l'arrivée ce jour-là de deux ou trois milliers de terrassiers venant de toute la région.

Ajoutons enfin que sept patrons ont prévenu le maire de Méry qu'ils intenteraient une action en dommages-intérêts contre la commune, rendue responsable des dégâts occasionnés par les actes récents de sabotage.

Petits échos des grèves

Paris. — Le nombre des grévistes n'est encore hier encore. D'après les chiffres du Syndicat, 15 000 ouvriers au moins auraient cessé le travail.

La Chambre syndicale patronale a nommé une délégation de cinq membres et lui a donné mission d'engager des négociations en vue d'arriver à une entente.

Perpignan. — A la gare internationale de Cerbère, les journaliers espagnols voulant protester contre l'arrestation de deux de leurs camarades accusés de vol, ont quitté le travail.

L'anniversaire de la Commune

Le président du Conseil a conféré, hier, avec le préfet de police afin d'arrêter les mesures à prendre en prévision de la manifestation de demain au mur des fédérés au Père-Lachaise.

Les manifestants pourront se réunir librement dans l'avenue du cimetière où ils ont coutume de se rassembler et d'y circuler. De là, ils se rendront jusqu'à cent mètres environ du mur des fédérés, c'est-à-dire jusqu'au point où le terrain présentant une déclivité il y aurait danger à laisser la foule s'y masser.

A partir de ce point, divisée par groupes, les manifestants pourront défiler et accrocher au mur les couronnes qu'ils auront apportées. Aucun discours ne sera prononcé afin de ne pas provoquer l'encombrement au cimetière et afin d'éviter tout tumulte, trouble ou désordre. A partir de la sortie la dislocation devra être complète, il ne se formera aucun cortège et aucun emblème ne sera déployé.

Çà et là

Morts d'hier

M. Grêbes, conseiller doyen de la Cour d'appel de Paris, 62 ans. — Le commandant Jean Cellard, chef d'escadrons de cavalerie en retraite, à Cognac (Var). — M. Fouchère, inspecteur des chemins de fer du P.-L.-M. en retraite, maire de Come, 74 ans.

L'inauguration du monument de François Coppée

L'inauguration du monument François Coppée aura lieu sous la présidence de M. Paul Déroulède, place Saint-François-Xavier, le dimanche 5 juin, à 4 heures de l'après-midi. M. Jean Richepin, président du Comité, fera remise du monument à M. Adrien Mithouard, conseiller municipal, représentant la Ville de Paris.

L'Académie française a désigné pour la représenter à l'inauguration MM. Albert Vandal, Jules Lemaître et Jean Aicard, qui parlera au nom de la Compagnie.

La population de la Belgique

La population de la Belgique, d'après le recensement annuel qui vient d'être publié, s'élève à 7 451 903 habitants, en augmentation de 65 459 habitants sur le dernier recensement. Bruxelles et son agglomération comptent 800 000 habitants.

Bourses de voyages pour les journalistes hongrois

Le comte Jean Zichy, ministre de l'Instruction publique de Hongrie, a fondé cinq bourses annuelles de 1 000 couronnes, pour permettre à des journalistes hongrois de faire des voyages d'études à l'étranger.

Échos de partout

Le Salon des artistes français sera fermé lundi pour des travaux intérieurs et le vote des récompenses. La réouverture aura lieu le lendemain mardi, à 11 heures. La Société des poètes français donnera sa troisième audition mardi, à 3 h. 1/2.

M. Briand a reçu, hier, M. de Selves, préfet de la Seine, ainsi que le préfet d'Orsa.

M. de Ramel, l'éminent député de la deuxième circonscription d'Alais, est atteint d'une simple grippe, n'offrant heureusement aucun caractère de gravité.

Le ministre des Travaux publics a promis d'assister à la fête organisée pour la remise d'une médaille commémorative à M. Pierre Martin, inventeur du procédé de fabrication de l'acier qui porte son nom.

La première classe de l'Ordre de l'Aigle Rouge d'Allemagne est conférée à M. Bonnat, président de l'Académie des beaux-arts.

Le prince héritier de Turquie a visité, hier, l'exposition d'horticulture du cours la Reine.

Le matin, le prince de Monaco avait fait également une longue visite à l'exposition.

Le prince Fushimi et la mission japonaise sont passés hier après-midi, à Calais, retour de Londres.

M. Joë Chamberlain a quitté Cannes pour rentrer à Londres.

La municipalité de Québec, en souvenir de Champlain, a envoyé un secours de 2 500 francs aux habitants de Brouage (Charente-Inférieure), ville natale du célèbre explorateur, pour réparer leur église.

La deuxième conférence internationale pour l'étude du cancer se tiendra à Paris, du 1er au 5 octobre 1910, et siégera à la Faculté de médecine.

La comète de Halley était visible à l'œil nu à Marseille, vendredi soir, de 3 h. 30 à 4 heures.

La comète de Halley

Les nuages couvrant le ciel n'ont pas permis en France d'observer la fameuse comète ; il n'en a pas été ainsi partout: *Le Cosmos* (1) du 28 mai donne d'intéressants détails et de nombreuses photographies provenant de l'Observatoire de Madrid, où les observations ont pu se faire chaque jour avec le plus grand soin.

La mission chinoise à Verdun

La mission chinoise, qui est partie hier pour Berlin, désirait, avant de quitter la France, visiter une place forte de la frontière de l'Est. Au cours de son voyage, elle s'est donc arrêtée à Verdun, où elle fut reçue par les autorités militaires et civiles.

Après avoir visité en détail la citadelle, l'arsenal et le fort de Moulainville, le gouverneur de Verdun a offert un dîner à la mission. Celle-ci a quitté Verdun à 7 heures du soir.

Monuments aux soldats morts pour la patrie

Les délégués financiers algériens non colons ont voté les sommes de 2 000 francs de subvention au Comité constitué pour l'érection, à Alger, d'un monument aux soldats morts pour la patrie ; de 5 000 francs pour le monument de Lalla-Marnia aux morts sur la frontière marocaine, et diverses autres sommes pour différents monuments à la mémoire des régiments de souvenir et de tirailleurs.

Protestation

Invité par le maire à lui déclarer où se trouvaient certains titres de valeurs mentionnés à l'inventaire des biens de la Fabrique de l'église de Chesne (Ardennes), et attribués par un décret présidentiel du 17 septembre 1909 au Bureau de bienfaisance de la commune, M. le curé de Chesne a répondu par une lettre très digne en refusant catégoriquement de se faire le complice des spoliateurs des biens d'église, et en protestant avec indignation contre l'odieuse attitude qu'on osait lui demander d'avoir en cette circonstance.

Pour défendre l'âme de nos enfants

Le Journal officiel enregistre la création d'une association cantonale de pères de famille à Belfort.

Réunions et conférences

L. P. F.

Mlle de Valon, présidente de la Ligue patriotique des Françaises de Cahors, est venue à Reilhaguet (Lot), dimanche dernier, pour y organiser un Comité de cette Ligue.

Plus de 400 personnes ont applaudi la conférencière. Gagnées par son appel si chaleureux, si éloquent, pour Dieu, pour la patrie et pour la liberté, les femmes et les jeunes filles ont donné en masse leur nom à la Ligue.

Nous commencerons dans notre prochain numéro un nouveau feuilleton :

Le Broyeur d'hommes

par EDMOND COZ

(1) *Cosmos*, abonnement, 20 francs, par an ; étranger, 25 francs : le numéro, 0 fr. 50. 5, rue Bayard, Paris.

Congrès de la Ligue patriotique des Françaises

Paris, 27 mai. — La seconde journée du Congrès de la Ligue a été marquée par la discussion concernant la fondation d'un Comité, conduite par la vicomtesse de Wall avec autant d'autorité que de simplicité ; en conclusion a été très applaudie.

Le rôle de la présidente et du Comité à l'égard des œuvres a été étudié par Mlle de Valette ; la belle tenue de son rapport, la clarté et l'à-propos de ses réponses aux objections ont vivement intéressé le nombreux auditoire de présidentes des Comités de cantons et des départements.

Assistaient à la séance : M. l'abbé Rivière, curé de la Madeleine ; M. l'abbé Touflet, archiprêtre de Clermont (Oise), et M. l'abbé Morival, de l'A. P. de Reims, qui a rappelé ce qu'est exactement l'Almanach de l'A. P. que la Ligue a adopté et pour lequel on peut dès maintenant faire ses commandes au secrétariat central.

28 mai. — A la séance du matin, Mlle Devune expose, avec une grande expérience et un réel bonheur d'expressions, les sujets de causerie pour les réunions mensuelles et la façon de les rendre attrayantes.

Appréciations autorisées

Voici, entre beaucoup d'autres, quelques appréciations sur la nouvelle revue l'*Eucharistie* (1), qui compte déjà plusieurs milliers d'abonnés.

De Rome. — Laissez-moi vous féliciter bien sincèrement de votre premier numéro. Vous avez superbement commencé. Nos vœux et nos humbles prières vous accompagnent. Je ne manquerai pas de recommander ce cher Bulletin, auquel nous souhaitons longue vie et fécond apostolat.

J.-M. MARCHILLIER, C. SS. R.,
membre du Comité permanent des Congrès eucharistiques.

D'Angers. — Toutes mes félicitations pour le premier numéro de l'*Eucharistie*.

E. DESGOUCHES,
membre du Comité permanent des Congrès eucharistiques.

De Bruxelles. — Bravo ! Bravo ! pour l'*Eucharistie*, que je salue en frère d'armes.

R. M. ULLENS,
de la Congrégation du Très Saint-Sacrement.

Pèlerinage à Paray-le-Monial

On nous prie de rappeler qu'un pèlerinage à Paray-le-Monial aura lieu les 2, 3 et 4 juin pour la fête du Sacré Cœur, sous la direction de M. l'abbé Coubé.

Demander les billets et les renseignements au bureau de pèlerinage, 29, rue Chevert, à Paris.

Et on nous prie de rappeler aussi que le pèlerinage de l'Apostolat de la prière à Paray-le-Monial aura lieu le 19 juin. Se faire inscrire à l'agence Lubin, 36, boulevard Haussmann. Dernier jour d'inscription : 7 juin.

Le procureur des Missions, 7, rue Vital, à Paris, remercie E. D. M. de la fondation d'une journée de paie pour les Séminaires d'Orient. *Nota.* — On peut lui demander des renseignements sur cette œuvre.

Réunions noëlistes

Jeudi dernier, au Mans, très belle journée noëliste à laquelle est prié part les groupes du Mans, de la Ferté-Bernard, d'Alençon, de La Flèche, de Laval. Mgr de Boeglia a présidé la séance de l'après-midi qui a été merveilleuse d'entrain et de distinction.

Le lendemain, le directeur du *Noël* visitait les groupes d'Union noëliste de Rennes et de Laval.

(1) L'*Eucharistie*, abonnement, 3 francs, par an ; étranger, 4 francs ; le numéro, 0 fr. 25. 5, rue Bayard, Paris.

L'œuvre des chapelles de secours

Nous avons publié, il y a quelques jours, l'éloquent appel adressé par Mgr l'archevêque de Paris aux fidèles de son diocèse pour solliciter de leur générosité les sommes nécessaires à la multiplication des centres religieux.

Vendredi a eu lieu l'assemblée générale annuelle de l'œuvre des chapelles de secours.

M. le chanoine Roland-Gosselin lut le rapport financier d'où il résulte que les recettes de l'œuvre pendant l'année écoulée ont augmenté de 85 000 francs. Puis M. E. Lamy prononça un savant discours sur les rapports du pouvoir spirituel et du pouvoir civil, sur le régime des Concordats et sur le régime de la Séparation. Enfin, Mgr Amette, ayant remercié l'assistance du concours qu'elle lui apporte, se félicite d'avoir pu créer, depuis la Séparation, 23 paroisses nouvelles 20 chapelles de secours.

A LOURDES

Durant ces derniers jours sont venus en pèlerinage du diocèse de Mondovi (Italie) 1 400 pèlerins, présidé par S. G. Mgr Jean-Baptiste Ressia, évêque de Mondovi. Le pèlerinage national hollandais, 600 pèlerins, dont 70 malades, présidé par Mgr van Rooy, curé de Saint-willibrord-les-Rosendaël et le pèlerinage alsacien, de Strasbourg, 1 100 pèlerins, présidé par M. l'abbé Hück, curé de Bischheim.

A signaler le pèlerinage diocésain de Lyon, dit des malades, avec 14 trains et 7 000 pèlerins dont 400 malades environ. Les trois premiers trains, organisés dans la région de Rive-de-Gier (Loire), sont à Lourdes depuis dimanche matin 22 mai.

NOS AMIS DÉFUNTS

JÉSUS, MARIE, JOSEPH

[Ind. 7 ans et 7 quarantaines, 1 juin 1907.]

M. le baron Hugoz de Soeux, avocat à Bellac, décédé subitement en se rendant à sa résidence de la Guédée, près Bellac (Haute-Vienne). Le défunt était un très bon chrétien, très dévoué aux œuvres catholiques dont il s'était fait souvent le défenseur. — M. l'abbé Léon Mothéré, archiprêtre d'Avallon, 69 ans. — M. Léon Bonnineau, ami dévoué de la Croix, 53 ans, à Cholet. — Mme Patrouillault des Gerbiers, à Auxiliy, par Lencloître (Vienne). — Le R. P. Eugène Bisch, de la Congrégation du Saint-Esprit, missionnaire au Congo portugais, décédé à Porto, à l'âge de 40 ans, dont 25 de vie religieuse. — Mme Vve J.-B. Le Brumeet, née Catherine-Pélagie Bertin, 68 ans, à Octeville-sur-Mer (Seine-Inférieure). — M. Combes, percepteur en retraite, lecteur assidu de la Croix, décédé précédemment, 68 ans, à Castres.

La R. P. Christopha Monnier, des Missions étrangères, préfecture de la Mandchourie septentrionale.

Hier, à 11 heures, en la chapelle de l'Institut catholique, rue de Vaugirard, a été célébré un service pour le repos de l'âme de M. Jean Fonsagrives, administrateur en chef de première classe des colonies, décédé à Naki, sur la boucle du Niger.

M. Fonsagrives son fils et M. le chanoine Fonsagrives, aumônier du Cercle catholique du Luxembourg, avaient pris place auprès du délégué que M. Trouillot, ministre des Colonies, avait envoyé pour le représenter.

Une assistance très nombreuse, comptant les plus hautes personnalités du monde catholique de Paris, avait tenu à apporter au chanoine Fonsagrives l'expression d'une sympathie profondément émue.

MARIAGE

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs le mariage de :

M. Louis Buriet avec Mlle Lucie Ferrières, qui sera béni, le 2 juin prochain, en l'église Saint-Polycarpe, à Lyon, par notre ami, M. l'abbé France, directeur de la *Croix de l'Isère*.

Informations du soir

LE PROGRAMME DU GOUVERNEMENT

L'accord est dès maintenant complet, assure-t-on, entre les membres du gouvernement sur ses principaux points ainsi que sur l'ordre dans lequel le gouvernement proposera à la Chambre de les discuter.

Or, le gouvernement déposera, dès la rentrée, son projet de loi sur la réforme électorale, qui instituera, croyons-nous savoir, le scrutin de liste avec représentation proportionnelle des minorités, et qui comportera la prolongation du mandat législatif à six ans avec renouvellement de la Chambre par tiers.

Le vote aurait lieu au scrutin de liste et par département.

Le projet de loi sur le statut des fonctionnaires, élaboré et mis au point sous la précédente législature par M. Briand, alors qu'il était garde des sceaux, sera présenté à la nouvelle Chambre en même temps que la réforme électorale.

Ce sont, en effet, les deux questions dont le gouvernement entend saisir la Chambre tout d'abord, réservant pour plus tard la discussion des autres parties du programme et notamment celles relatives à la réforme administrative, aux questions sociales (contrat collectif du travail et accession des syndicats à la propriété), à l'enseignement (exclusion du monopole avec réorganisation de la surveillance des écoles libres) et à la réforme fiscale, dont le gouvernement poursuivrait la réalisation en collaborant avec la Commission des finances sur les bases du projet voté par la Chambre.

(*Débats.*)

AU CAMP DE MASSILLAN

Nîmes, 29 mai. — Le calme est complet au champ de tir de Massillan. Sur la demande du lieutenant-colonel Chastaing, de nombreuses permissions seront accordées demain dimanche aux réservistes du 240e d'infanterie.

Le général Galliéni, accompagné de son officier d'ordonnance, a quitté Nîmes aujourd'hui par le train de midi.

ARRESTATION D'UN DEUXIÈME ESPION A TOUL

Toul, 28 mai. — Les inspecteurs de la Sûreté générale ont réussi à arrêter, ce matin, à Sanzey, l'individu qui avait pris la fuite jeudi, au moment où l'on arrêtait à la ferme Saint-Charles, près de Royaumeix, son complice Muller.

LA MÈRE DU COMMANDANT PRAT

Castres-sur-l'Agout, 29 mai. — Depuis la fatale nouvelle, le salon de Mme Vve Prat, mère du commandant qui se trouve parmi les victimes du *Pluviôse*, n'a pas désempli d'amis venus lui apporter des consolations. Mme Prat montre une grande force d'âme.

Le commandant Prat, avant de partir pour Calais, il y a deux mois, avait, dans son appartement de l'avenue de Navès, réuni en un musée tous ses souvenirs et bibelots rapportés de ses voyages ; il avait meublé avec goût la maison où il pensait passer ses vacances.

LE MINISTRE RENTRE A PARIS

L'amiral Boué de Lapeyrère a quitté Calais à 1 h. 15 et est rentré à Paris.

Après une dernière visite aux familles des malheureuses victimes, M. Chéron quittera également Calais pour rentrer à Paris. Il partira à 5 heures.

GUILLAUME II NE PEUT PAS SIGNER

Berlin, 28 mai. — L'empereur, qui doit, sur le conseil de ses médecins, ménager pendant quelques jours sa main malade, a chargé le prince impérial de signer, pendant la durée de son indisposition, les pièces qu'il lui fera parvenir à cet effet.

Le *Moniteur de l'Empire* publie aujourd'hui les ordonnances relatives à ce changement de signature.

L'HOPITAL DU MARIN

Le scandale de l'Hôpital du Marin, à Marseille, vient de recevoir sa solution.

La Commission de surveillance inflige un blâme sévère à l'agent-voyer en chef, et le Conseil d'administration est remplacé par un séquestre.

Le propriétaire de Vert-Pré consent à l'annulation de la vente et au remboursement des sommes versées.

D'autre part, le notaire, chargé d'établir l'acte de vente, restitue ses honoraires.

On espère aussi que l'Etat remboursera les frais d'enregistrement.

M. Ruau, ministre de l'Agriculture, venant de Vienne, est rentré à Paris ce matin par l'Express-Orient.

NOS NOTES

Le prince héritier de Turquie

Rambouillet, 28 mai. — Le prince héritier de Turquie et les personnes de sa suite, ainsi que M. Pichon, ministre des Affaires étrangères, et Naoum pacha, ambassadeur de Turquie, sont arrivés ici à midi 20 par train spécial.

Ils ont été conduits au château où le président de la République et Mme Fallières offrent un déjeuner en l'honneur du prince.

Les invités du président de la République repartiront pour Paris à 4 h. 30.

LA RÉVOLUTION DU NICARAGUA

New-York, 28 mai. — Une dépêche de Bluefields annonce que les forces du président Madriz, protégées par le bombardement de la canonnière *San-Jacinto*, ont mis en déroute les insurgés vendredi matin et se sont emparées de Bluefields.

On croit que cette victoire mettra fin à la révolution.

RUSSIE ET FINLANDE

Saint-Pétersbourg, 28 mai. — L'empereur a ordonné de procéder sans retard au raccordement des lignes de chemins de fer de Russie et de Finlande et d'emprunter, dans ce but, en franchise, de marks aux ressources spéciales de la Finlande.

On voit l'intérêt de ce projet en cas de mobilisation.

AVIATION

Calais, 28 mai. — Le vent s'étant élevé considérablement avec la marée, on pense que l'aviateur Rolle attendra la basse mer, qui a lieu à 8 heures du soir.

AU QUARTIER LATIN

Le jury du concours d'agrégation ne siégera ni aujourd'hui ni demain. Les épreuves du concours ne reprendront que lundi matin, à 11 heures.

Les étudiants espèrent que la police sera retirée de l'Ecole pour les prochaines épreuves du concours.

S'il en était ainsi, le Comité d'action préconiserait la défection pure et simple des candidats à l'agrégation tout en les priant de s'abstenir de toute violence à l'intérieur de l'Ecole.

Haute-Loire. — Au cours d'un violent orage qui a sévi sur la commune de Chomelix, la foudre est tombée sur une jeune domestique âgée de